



ÉCOLE DES ALIZÉS 2023-2024

Troisième réunion régulière du conseil d'établissement

Mercredi 31 janvier 2024, à 19 h, en mode virtuel

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

a) Mot de bienvenue et présences

À 19 h 02, Mme Daisy Roussel souhaite la bienvenue aux membres du CE.

Présences :

Mesdames : Audrey Plourde-Imbeault, parent
Carole Chevarie, représentante du personnel professionnel
Christine Dubé, parent
Daisy Roussel, parent
Élodie Vaillancourt, gestionnaire
Guylaine Pepin, directrice
Julie Lavoie, éducatrice en service de garde
Kathy Mongeon, représentante du personnel de soutien
Laurence Harton, enseignante
Marie-Andrée Banville, enseignante
Marika Vézina, parent
Myrienne Côté, parent
Sophie Picard, parent
Stéphanie Bérubé, parent,

Absences :

Mesdames : Jade Larivière, parent
Louise Plante, parent
Guylaine Lévesque, responsable du service de garde

b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ23-24/3.20

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Daisy Roussel, il est proposé par Mme Christine Dubé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2023

Lecture préalable effectuée.

CÉ23-24/3.21

Il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé d'adopter le procès-verbal du 29 novembre 2023, tel que présenté

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

e) Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

2. Questions du public

Aucune question.

3. Informations du comité de parents

Les compte-rendu de la rencontre du 19 décembre 2023 et du 16 janvier 2024 ont été acheminés aux membres du conseil d'établissement.

Un survol des principaux sujets discutés lors de ces réunions est présenté par Mme Sophie Picard.

4. Informations de la direction

a) Plan de rattrapage

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CÉ quant aux mesures de rattrapage qui seront déployées aux Alizés. Des courriels d'information ont été acheminés à tous les parents de l'école.

5. Questions relatives à notre école

a) Projet éducatif 2023-2027 (adoption)

Mme Guylaine Pepin s'assure que tous les membres du CÉ ont exécuté une lecture préalable du document final. Mme Guylaine Pepin partage également aux membres les résultats de la consultation qui a été effectuée auprès de tous les parents de l'école.

CÉ23-24/3.22

Il est proposé par Mme Kathy Mongeon d'adopter le projet éducatif 2023-2027 de l'école des Alizés tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

b) Grille-matières 2024-2025 – amendement (adoption)

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du CÉ la nécessité d'amender la grille-matières 24-25 pour les groupes d'adaptation scolaire qui seront exposés au programme CAPS quant à l'enseignement de l'anglais.

CÉ23-24/3.23

Il est proposé par Mme Myrienne Côté d'adopter l'amendement à la grille-matières 24-25 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

c) Consultation obligatoire auprès des élèves (information)

Mme Guylaine Pepin rappelle aux membres du CÉ que la loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que le CÉ consulte les élèves de l'école à chaque année, sur un sujet qui les concerne. Le sujet retenu est la représentation que se font nos élèves de leur « école idéale » (ex. offre parascolaire; pourquoi je viens à l'école?; ce que les grands peuvent apporter aux plus petits;; etc.)

d) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)

- Ski de fond au Parc du Ruisseau Lebrun; du 22 janvier au 2 février 2024 (9 sorties); Marie-Pier Lauzon, 3^e cycle et adaptation, 125 élèves;
- Rikibloc et quilles Vézina; 2 février 2024; Marie-Banville Banville, adaptation scolaire, 44 élèves;
- Comédie musicale Shrek; 18 avril 2024; Marie-Andrée Banville, l'ensemble de l'école, 290 élèves.

CÉ23-24/3.24 Les activités sont proposées par Mme Christine Dubé et autorisées par le conseil d'établissement.

6. Consultation du centre de services scolaire

Aucune consultation.

7. Décisions relatives aux finances de l'école

a) Suivi du budget annuel de l'établissement (information)

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que les sommes prévues au budget sont dépensées selon les prévisions budgétaires.

b) Mesures dédiées (information)

Mme Guylaine Pepin informe les membres du conseil d'établissement que les sommes qui ont été allouées à l'école des Alizés pour les mesures dédiées 2023-2024 sont dépensées selon les prévisions budgétaires.

c) Fonds à destination spéciale (information)

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que les sommes inscrites au FDS sont conformes aux dépenses et aux gains prévus.

d) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)

Aucune demande soumise.

e) Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Aucune nouvelle information.

f) Résultats au 31 décembre 2023 (information)

Présentation des résultats au 31 décembre 2023 par Mme Élodie Vaillancourt.

8. Fonctionnement du conseil d'établissement

a) Formation obligatoire pour les membres du CÉ – échéancier

Mme Guylaine Pepin s'assurera que chaque membre du CÉ aura procédé à la formation obligatoire par l'envoi d'un sondage Forms, où chaque personne pourra attester de la réalisation de cet exercice.

9. Divers ouverts :

a) Politique et procédure de frais de déplacement

Mme Stéphanie Bérubé informe les membres du CÉ des modifications apportées à la politique et à la procédure des frais de déplacement du CSS. Il est suggéré que nous harmonisons nos règles de régie interne avec la nouvelle politique. Après vérification, les membres sont informés qu'ils peuvent remettre une seule requête au terme de l'année scolaire pour l'ensemble de leurs frais de déplacement.

b) Éclipse solaire du 8 avril 2024

Mme Guylaine Pepin mentionne aux membres du CÉ que la journée du 8 avril 2024 sera une journée scolaire. Les modalités d'organisation de cette journée seront à définir en fonction des directives qui émaneront du ministère de l'Éducation de la Santé publique du Québec et du CSS des Phares.

Quoi qu'il en soit, l'école disposera de 144 paires de lunettes qui permettront aux élèves de regarder l'éclipse en toute sécurité.

c) Octroi de contrat – photos scolaires 2024-2026

Le renouvellement du contrat des photos scolaires devant être renouvelé, il est proposé de solliciter une autre soumission que celle fournie par l'entreprise La Pomme verte. « Zone blanche photos » a été identifiée comme un fournisseur potentiellement intéressant. Des démarches seront réalisées et les résultats seront présentés à la prochaine séance du CÉ.

d) Vernissage et méritas

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CÉ des dates du vernissage de l'exposition Haut et fort qui aura lieu le 27 février à 10h00 au Château Landry, de même que de la tenue du 2^e méritas de l'année, qui aura lieu le 29 février à 8h30 au gymnase de l'école.

10. Correspondance

Aucune correspondance.

11. Info-parents en provenance du CE

Compte tenu du départ à la retraite de Mme Éloïse Caillé, il est convenu de ne pas publier d'Info-parents de mi-année. Une édition de fin d'année sera à prévoir.

12. Fermeture de la séance

a) Évaluation de la rencontre

Les membres ont apprécié le déroulement de la rencontre.

b) Levée de la séance

CÉ23-24/3.25

Il est proposé par Mme Laurence Harton de lever la séance à 20 h 35.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Guylaine Pepin
Secrétaire de réunion
Directrice

Daisy Roussel
Présidente